



O.G.E.C ECOLE SAINT JOSEPH
2, RUE DU GENERAL LECLERC
56950 CRACH
Téléphone (bureau) 02.97.55.03.34

INFORMATIONS SUR LE TARIF DE LA SCOLARITE

Pour l'année 2024/2025, le tarif de la scolarité est fixé :

Pour les maternelles (TPS PS MS GS) :

54€ pour les rétributions et fichiers

+9€ pour les cours d'Anglais

+7€ d'inscription à l'assurance individuelle accident à l'intérieur et en dehors de l'école à la mutuelle Saint Christophe.

soit un total de 70€ par trimestre.

Pour les primaires :

57€ pour les rétributions et fichiers

+9€ pour les cours d'Anglais

+7€ d'inscription à l'assurance individuelle accident à l'intérieur et en dehors de l'école à la mutuelle Saint Christophe.

soit un total de 73€ par trimestre.

Pour le 3eme enfant, les rétributions sont réduites de moitié.

Concernant les élèves en pré petite section, les rétributions seront calculées à chaque fin de trimestre.

Le règlement peut s'effectuer par carte bancaire via le site internet

<https://www.helloasso.com/associations/ogec-saint-joseph-crach/adhesions/frais-d-inscription-2024-2025>, **il est à privilégier si vous souhaitez régler en une fois.**

Afin de faciliter, le travail des bénévoles et des enseignantes, nous vous demandons un règlement annuel de 210€ pour les maternelles, de 219€ pour les primaires ou de nous remettre les 3 règlements (en chèques à l'ordre de l'OGEC) dès la rentrée.

Merci de noter le nom, prénom et classe des enfants au dos des chèques (surtout en cas de noms différents). Les chèques seront encaissés aux dates suivantes :

- 1er encaissement : 18 octobre 2024
- 2eme encaissement : 14 février 2025
- 3eme encaissement : 16 mai 2025

Si vous rencontrez des difficultés, la mise en place d'une bourse est possible sur étude de votre dossier. Pour les familles qui le souhaitent, il sera possible à tout moment de différer l'encaissement d'un chèque en informant la direction de l'école. Lors de la prochaine assemblée générale, nous vous donnerons des explications sur le budget de l'école.

En 2024, nous avons changé totalement le mode de chauffage de l'école, pour un système moins énergivore et moins coûteux.

Nous vous remercions.